

FORMATION A L'HABILITATION ZONE ATEX - NIVEAU 2

FORMATION A L'HABILITATION ZONE ATEX - NIVEAU 2 (ATMOSPHERES EXPLOSIVES)

Ref. SA573

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Personnel d'encadrement chargé de la sécurité des interventions en zone ATEX.

Il est recommandé de maîtriser le français pour suivre la formation.

Validité : 3 ans

Notre intervenant :

Formateur expert en prévention des risques chimiques.

L'organisation :

Lieu : CARCASSONNE

Dates : A définir

Horaires : 8h30-17h00

Coût par participant :

610 € HT (732 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

La réglementation ATEX (de ATmosphères Explosives) est issue de deux directives européennes (2014/34/UE ou ATEX 95 pour les équipements destinés à être utilisés en zones ATEX, et 1999/92/CE ou ATEX 137 pour la sécurité des travailleurs).

LES OBJECTIFS :

- Identifier les mécanismes de l'explosion lors de l'intervention
- Appréhender le contexte réglementaire.
- Détecter les risques explosion et choisir les moyens de prévention adaptés.
- Accueillir et encadrer les agents opérationnels sur le site
- Acquérir les connaissances nécessaires à la conception et la maintenance des installations électriques en zone ATEX

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théorique et de discussions étayées par :

- Des projections
 - Le partage d'expérience
 - Des cas concrets
- Contrôle des connaissances avec un questionnaire
Délivrance d'une attestation de formation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Généralités sur les zones explosibles : rappels
 - Comprendre le mode de fonctionnement des atmosphères explosibles gazeuses
 - Comprendre le mode de fonctionnement des atmosphères explosibles poussiéreuses
- Visualiser la directive Européenne ATEX 94/9/ce
 - Visualiser le domaine d'application de la directive européenne ATEX 94/9/ce
 - Assurer la classification des équipements en groupes et catégories

- Savoir répondre aux exigences essentielles de sécurité
- Savoir comment réaliser un marquage

■ **Prendre connaissance de la directive 99/92/ce et des textes de transposition**

- Visualiser le champ d'application
- Assurer le devoir de coordination
- Connaître les prescriptions minimales de sécurité
- Appliquer des mesures organisationnelles
- Savoir prendre des dispositions particulières pour les lieux de travail
- Appliquer les mesures de protection contre les explosions

■ **Savoir réaliser un classement des zones d'explosion / à atmosphère explosible**

- Définir les niveaux en zones d'explosion de type G (gaz)
- Définir les niveaux en zones d'explosion de type D (dust / poussière explosible)

Visualiser différents modes de protection des installations électriques

- Assimiler les règles applicables aux matériels ATEX gaz/poussières

■ **Appréhender les règles de conception, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles**

- Réaliser une intervention en zone ATEX
- Les méthodes et moyens pour limiter ou supprimer les zones, déplacer la zone

■ **Les enjeux du risque explosion** **Phénomènes de la combustion et de l'explosion** **Les modes de propagation de l'incendie** **Les opérations à risques pouvant engendrer des explosions** **Approche méthodologique de l'évaluation des risques ATEX** **La conduite à tenir en cas d'incident ou accident**